

BAREMES SOCIAUX 2017 (au 1^{er} janvier 2017)

• SMIC

- Horaire brut : 9,76 €
- Mensuel brut (151, 67 heures) : 1480,27 €

• MINIMUM GARANTI (M.G.)

3,54 €

• PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE

- Mensuel : 3 269 €

• ASSURANCE CHOMAGE (régime général)

- Partie fixe ARE : 11,76 €
- ARE minimale : 28,67 €
- ARE minimale pour les allocataires effectuant une formation : 20,54 €

• RETRAITES COMPLEMENTAIRES

- Valeur du point ARRCO : 1,2513 €
- AGIRC : 0,4352 €
- IRCANTEC : 0,47507 €

• REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA)

- une personne seule : 535,17 €
- une personne seule avec un enfant : 802,76 € (963,31 € avec 2 enfants puis 214,06 € par enfant supplémentaire)
- un allocataire en couple : 802,76 €
- un allocataire en couple avec un enfant : 963,31 € (1 123,86 € avec 2 enfants puis 214,06 € par enfant supplémentaire)

• ALLOCATION SPECIFIQUE DE SOLIDARITE

- Moins de 55 ans : 16,27 € par jour pendant 6 mois renouvelables

• **PRESTATIONS FAMILIALES**

Allocations familiales mensuelles (hors majoration) après CRDS

- 2 enfants : 130,12 €

- 3 enfants : 296,83 €

- Plus 166,72 € par enfant supplémentaire.